

PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail - Démocratie - Paix

Décret n° 83/ 656 du 1er/8/1983

Portant nomination de Monsieur IBARA Firmin,
en qualité de Directeur de l'Ecole Inter-Etats
des Douanes-

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS
DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE
L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES ;

(/u la Constitution du 8^e Juillet 1979 ;

(/u la loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980, portant amendement
de l'article 47 de la Constitution ;

(/u le Décret n° 82/879 du 24 Septembre 1982, portant réorga-
nisation du Ministère des Finances ;

(/u le Décret n° 82/049 du 18 Janvier 1982 déterminant les at-
tributions des Membres du Gouvernement ;

(/u le Décret n° 79/154 du 4 Avril 1979, portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le Décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980, portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres ;

(/u le Rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au Décret n°
80/644 susvisé ;

(/u le Décret n° 83/320 du 3 Mai 1983, portant nomination d'un
Membre du Conseil des Ministres ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

DECRETE :

ARTICLE 1er.- Monsieur IBARA Firmin, Inspecteur Principal des Douanes,
est nommé Directeur de l'Ecole Inter-Etats des Douanes à Bangui.

..../....

ARTICLE 2. - Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent Décret.

ARTICLE 3. - Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

BRASSAVILLE, le 1^{ER} AOUT 1963

Par le Président du Comité
Central du Parti Congolais
du Travail, Président de la
République, Chef de l'Etat,
Président du Conseil des Mi-
nistres,

Le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.-

Pour Le Ministre des Finances,
Le Ministre des Travaux-Publics et de
la Construction,

Commandant Benoit MOUNDELE-NGOLLO

Colonel Louis SYLVAIN-GOMI.-

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO-MATSIOMI.-